

Image not found or type unknown



Révocation d'un membre du conseil municipal

Par **tonton49**, le **20/02/2015** à **06:57**

Bonjour, notre conseil municipal est composé de 15 membres de l'équipe élue et de 4 membres de l'opposition. A ce jour un membre de l'opposition a rejoint l'équipe élue, ce qui met l'opposition en minorité sur des décisions prises lors d'un conseil municipal. Peut-on juridiquement révoquer ce membre de l'opposition et le remplacer par un autre membre.
Cordialement
Michel xxxxxxxx

Par **moisse**, le **20/02/2015** à **07:47**

Bonjour,
Non cette procédure n'existe pas. Il n'est d'ailleurs écrit nulle part que le chef de cette opposition candidat battu aux dernières élections municipales, ait la science infuse.
ce qui met l'opposition en minorité sur des décisions prises lors d'un conseil municipal.
Vous aimez la plaisanterie à vous lire. En effet nous faire croire à une bascule de majorité avec un décompte normal de 15/4 devenu 16/3.